vivr Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 47 – Septembre 2020

La Mairie vous accueille :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Le samedi 5 et 19 Septembre de 9h à 12h

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous
Contact: 02.41.77.04.49
contact@saint-augustin-des-bois.fr
www.saint-augustin-des-bois.fr
Facebook.com/saintaugustindesbois49
https://twitter.com/StAugustinDBois
La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

URGENCES

Urgences : 112
Samu : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117
Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits, Avenue de la Clercière.
Tél. 02.41.77.90.17
En cas d'urgence : composez le 17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :
Syctom du Loire Béconnais,
Tél : 02.41.77.49.26

Accueil périscolaire :
Centre polyvalent, route de Saint-Georges
Tel : 02.41. 77.08.45 / 07.57.41.86.07
enfance@saint-augustin-des-bois.fr

Bibliothèque intercommunale :
Maison commune de loisirs
Place du Cèdre, rez-de-chaussée
Tarif annuel : 8 € par foyer
Mercredi de 17h00 à 18h30
Samedi de 10h30 à 12h00

Accueil de Loisirs associatif « Le bois enchanté »
Centre polyvalent, rte de Saint-Georges
Siège : CSI l'atelier
5 rue de Savennières
49170 Saint-Georges-sur-Loire.
Tél : 06 33 01 97 73 - 02 41 39 17 11
Directeur : Cédrick Lejard
Mail : leboisenchante@csi-latelier.fr

Collecte des ordures ménagères

Jours de collecte : les **mercredis 2, 16 et 30 Septembre.**

ÉCHAPPÉE BELLE – VENDREDI 11 SEPTEMBRE

Comme chaque année, l'Échappée Belle présente sa saison lors d'une soirée gratuite, haute en couleur. Un spectacle pour petits et grands, des animations et un pique-nique, de quoi se retrouver après l'été !

Le steelband Panatchao, composé de 15 musiciens passionnés, propose un répertoire éclectique avec une couleur musicale très originale : chansons françaises, musique du Cap Vert et du Brésil, calypsos et tangos revisités au son des tambours de Trinidad. Un répertoire métissé, diversifié, auquel le steel-drum apporte un vent de fraicheur et une nouvelle énergie.

Le lancement de la saison de l'Échappée belle se déroulera à Saint-Augustin-des-bois, près du centre polyvalent **le vendredi 11 septembre à partir de 19H00.**
Restautation possible sur place, mais vous pouvez également apporter votre pique-nique. Pour les raisons sanitaires que vous connaissez tous, privilégiez de vous munir de votre propre gobelet pour la buvette !
N'oubliez pas votre masque.

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

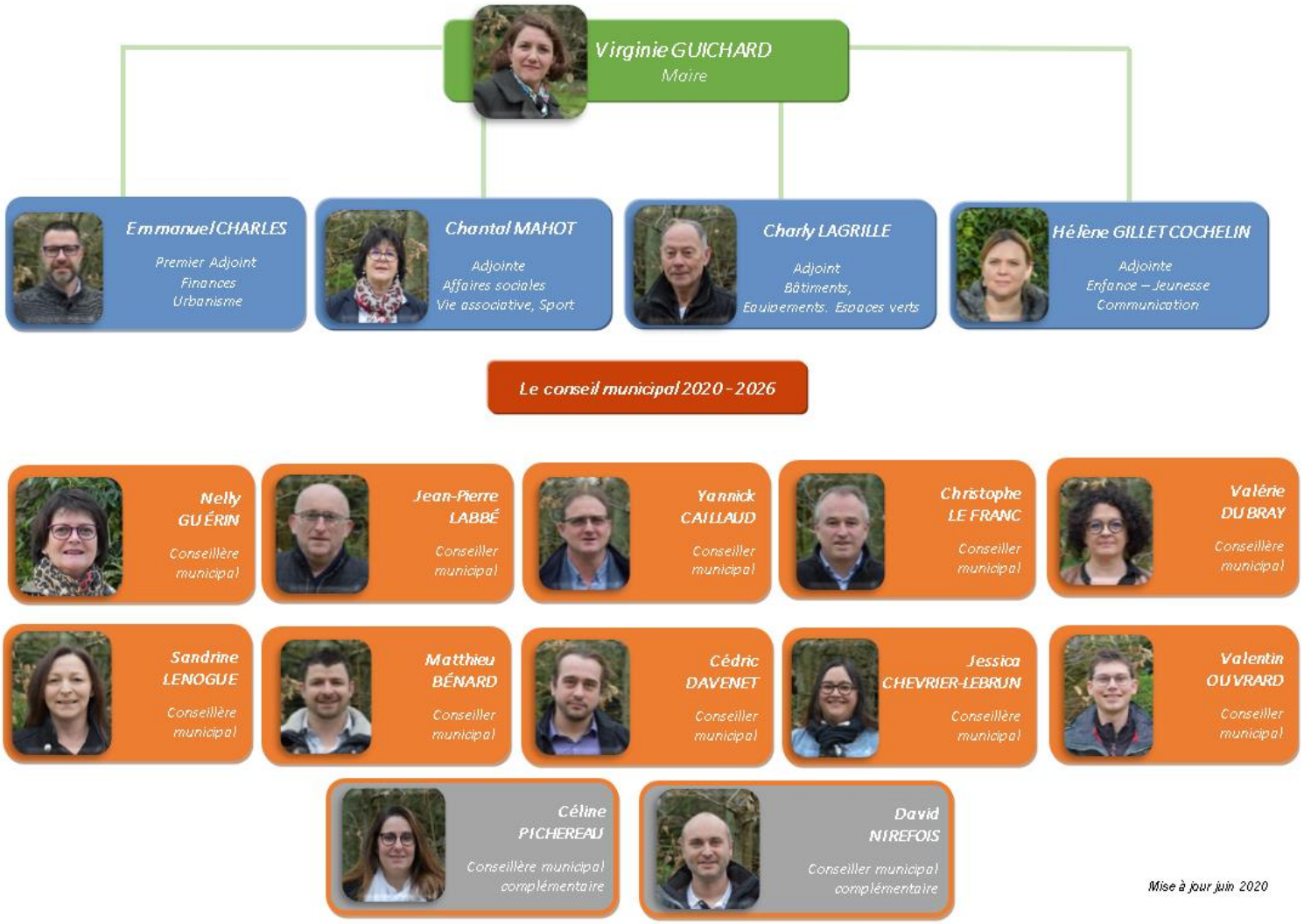

VIE MUNICIPALE

DÉPÔTS SAUVAGES

Délibération n°2020-06-23-22

La municipalité a fixé un forfait de traitement des dépôts sauvages de **100,00 €** qui sera facturé aux personnes identifiées déposant ou ayant déposé des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, sur le domaine public, en dehors des bacs de ramassage et des containers prévus à cet effet.

AUTORISATION DE PASSAGE SUR LES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES/PRIVÉES

Arrêté n° 2020/BPEF/031 portant autorisation de pénétrer dans les propriétés publiques et privées :
- Dans le cadre de l'actualisation cartographique des habitats naturels à l'échelle du site Natura 2000 Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Cé et ses annexes,

Les agents du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) sont autorisés par arrêté préfectoral à passer sur les propriétés publiques et privées sous réserve du droit des tiers.

NOUVEL AGENT TECHNIQUE

La mairie a accueilli un nouvel agent technique cet été.

Emmanuel a pris ses fonctions début Juillet.
Il est originaire d'Angers.
C'est un passionné de football, pour preuve il a été éducateur sportif. Il est également un grand fan de musique.
C'est la diversité, ainsi que le travail manuel et extérieur qui l'a amené à ce poste.

Son péché mignon : le chocolat et les pâtes bolognaises

« Mon envie est de rendre un service public de qualité aux habitants ».

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Date des prochains conseils municipaux le **Lundi 31 Août et le 28 Septembre à 20h30 au centre polyvalent, ouvert au public**

VIE MUNICIPALE

CLOS DES ROSES – HABITATS POUR SÉNIORS

Des petites maisons de 1 ou 2 chambres peuvent se libérer à tout moment en plein cœur du bourg.
Si vous avez plus de 60 ans et qu'un de ces logements vous intéresse, contactez la mairie pour vous inscrire sur une liste d'attente.
Deux logements avec 1 chambre (sans garage) seront disponibles prochainement à la location.
Les élus et les agents sont à votre disposition pour remplir une demande de logement vacant.

Renseignements en mairie au 02 41 77 04 49.

ALERTE SÈCHERESSE

Arrêté n°DDT-SEEB-PPE-Etiage n° 2020-06 :

Interdiction d'utiliser les eaux superficielles et souterraines pour arroser (de 8h à 20h), nettoyer des véhicules et pour le remplissage des piscines. Professionnels et agriculteurs également.

ACCUEIL DE LOISIRS LE BOIS ENCHANTE

Les mercredis du bois enchanté ré-ouvrert à partir du 2 septembre avec les mêmes horaires que cet été.
Les inscriptions se font sur votre espace Inoé https://latelier.centres-sociaux.fr/ => Lien Espace Famille

Les conditions d'accueil :

- Ouverture de 8h00 à 18h00
- **Centre polyvalent**
- **Le port du masque pour les encadrants est obligatoire s'ils ne peuvent pas respecter la distance de 1 mètre**
- L'accueil est payant selon la grille tarifaire du Bois Enchanté et selon votre Quotient Familial.

Renseignements auprès de Cédrick Lejard, Directeur
Tél : 06 33 01 97 73 - 02 41 39 17 11
Mail : leboisenchante@csi-latelier.fr

OUVERTURE DE « CHEZ L'VIE LA JOIE »

Carine GERARD vous accueille dans votre nouveau bar ouvert depuis le 17 Juillet, Place de l'église à Saint-Augustin.

Une terrasse vous attend pour profiter des après-midis et soirées ensoleillées.

Dépôt de pain le lundi.

Ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi : 7h30 à 20h00
Mercredi : 7h30 à 14h00
Vendredi : 7h30 à 00h00
Samedi : 8h30 à 14h00
Dimanche : 9h00 à 14h00

AGRICULTURE : COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

Le 2 juillet dernier, une commission extra-municipale consacrée aux questions agricoles a été installée. Elle sera animée par un duo élu/non élu. Cédric Davenet (conseiller) et Philippe Belliard (agriculteur) qui auront ainsi la charge de faire le lien avec notre vingtaine d'entreprises agricoles.

Quatre domaines de travail ont été identifiés :

- en amont des transmissions d'exploitations assurer les mises en relation et la médiation afin de faciliter la confortation des jeunes et futurs agriculteurs et maintenir un tissu dense d'agriculteurs,
- faire la courroie de transmissions sur les projets portés par la communauté de communes (transmission des exploitations, plantation de haies, restauration des coteaux …),
- contribuer à mieux communiquer sur l'agriculture dans notre commune,
- participer à assurer une cohabitation fluide entre les agriculteurs et les non agriculteurs.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Avec un budget abondé cette année à hauteur de 3000 euros, le CCAS est un outil essentiel de la politique sociale de proximité en complémentarité des interventions des divers organismes départementaux et la communauté de communes. Il organise ainsi le repas dédié à nos aînés, les secours d'urgence aux personnes en difficulté, la mise en relation sur le transport solidaire et l'orientation des demandes. Ont été nommés au CCAS à l'appui de Virginie Guichard (Présidente) : Chantal Mahot (Vice-Présidente), Valérie Dubray, Christophe Le Franc et Nelly Guérin : membres élus ainsi que Jean-Claude Crasnier, Chantal Poulat, Céline Pichereau et Catherine Désiles-Brossard : membres nommés.

Le Conseil d'Administration du CCAS travaille sous la houlette de Chantal Mahot, adjointe aux affaires sociales. Pendant le confinement, ont été distribués, sous forme de bon d'achat à l'épicerie, 625 € qui ont permis de soutenir les bénéficiaires de la banque alimentaire qui était fermée.

Le Centre Communal d'Action Sociale assure une permanence en mairie chaque mardi de 10h00 à 12h30 sur rendez-vous au 02 41 77 04 49.

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

La bibliothèque sera ouverte à partir de septembre jusqu'à décembre**, les mercredis de 17h00 à 18h30 et les samedis de 10h30 à 12h00** en raison des règles sanitaires et de nettoyage.
De plus, la bibliothèque recherche de nouveaux bénévoles. Vous pouvez laisser vos coordonnées à la bibliothèque ou à la mairie qui transmettra.

SUR VOTRE AGENDA

À Saint Augustin

APE DE L'ÉCOLE ALBERT JACQUARD

FAMILLES RURALES

Nouvelle séance d'inscription **le samedi 12 septembre** devant la superette de 10h à 12h30.
La reprise des activités sportives est initialement prévue le 14 septembre 2020 selon les conditions sanitaires du moment.

OBVA BÉCON-VILLEMOISAN-ST AUGUSTIN

L'OBVA organise comme chaque année son tournoi de pétanque en doublette.

120 € pour l'équipe vainqueur et 80€ pour l'équipe finaliste.

10 € par équipe

Renseignements : **obva49@gmail.com** ou au **06-50-88-08-80**

SAINT'O SOLIDARITÉ

Collecte pour les sans-abris d'Angers.
L'association Saint'O Solidarité organise une collecte de produits d'hygiène, et d'aliments non périssables pour les personnes sans abri, migrants, sans domicile, et des personnes en grande précarité.
La collecte sera réalisée devant la supérette, **le samedi 3 et le dimanche 4 octobre de 10h00 à 12h00.**
Nous serons également ravis de parler avec vous de nos actions.
Nous comptons sur votre générosité !

LIVRES EN FÊTES

Du poisson-clown à la baleine, de la plage aux profondeurs mystérieuses des océans, les bénévoles des bibliothèques et de l'Echappée Belle emmènent petits poissons, sirènes et tritons au large !

Le Dimanche 4 octobre de 15h à 17h, au centre polyvalent

Dès 15h, plongez dans les ateliers et les jeux préparés spécialement pour ce voyage en mer : coin lecture, atelier bricolage, vente de livres, jeux de société, maquillage, stand photo ... Enfin, les petits moussaillons savoureront le goûter lors du retour au port !

Info L'Echappée Belle : 02 41 39 14 84

ASSOCIATION SPORTIVE AUGUSTINOISE (ASA)

À L'ASA il sera possible de faire des essais gratuits au foot en salle à partir de la deuxième semaine de septembre.

Les horaires du futsal loisirs sont **tous les mercredis soir à 20h00** et **le coût est de 65€ l'année**.

Il y a un match amical prévu par mois à domicile comme à l'extérieur.

Nous cherchons des gardiens et des joueurs de champ débutant à partir de 17 ans.
Tout le monde est bienvenu.

Si vous êtes intéressés,
contactez M Verron Benoît
au 06-60-84-86-98 ou par mail
ben.verron@yahoo.com

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **20 Septembre** par mail à **communication@saint-augustin-des-bois.fr** ou à l'accueil de la mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique